

Compte-Rendu de la conférence téléphonique du 18 juin 2020

Bonjour à toutes et tous,

Vous trouverez dans ce document :

- divers états des lieux et informations statistiques locales
- compte-rendu de la dernière audio-conférence locale du 18 juin
- en pièces jointes à ce message la déclaration liminaire de *Solidarités Finances Publiques* au CTR (national) du 18 juin. En dernière page vous avez une première approche de ce CTR par le bureau national.

Bonne lecture à toutes et tous et passez un bon week-end.

Amitiés et fraternité Yves et Christian

Et toujours christian.terrance31@gmail.com christian.terrance@dgfip.finances.gouv.fr et 06 19 35 90 26

État des lieux de la DRFiP 31 au jeudi 18 juin 2020

Agents en missions prioritaires

Nombre d'agents (A+, A, B, C) présents ce jour dans les services : **1208 (62,8%)**

Agents qui travaillent à domicile

Nombre d'agents (A+, A, B, C) qui disposent d'un équipement de télétravailleurs (poste de travail avec VPN) : **186 (11,2%)**

Agents exerçant une activité professionnelle mais sans l'équipement de télétravailleurs (webmail, PIGP) : **1**

Agents en autorisation spéciale d'absence COVID 19 : **129 (7,5%)** Absences hors covid (congés, maladie,...) : **184 (10,6 % congés, maladie,.. 0,6 % temps partiel)**

Cas ou suspicions de cas : **2**

MUTATIONS AU PLAN LOCAL

N'OUBLIEZ PAS D'ENVOYER LE DOUBLE DE VOTRE DEMANDE :

- soit aux adresses que vous connaissez par cœur de Christian Terrance et rappelées en haut de la page,
- soit aux représentant-es en CAP (mail sur deux points infos récents).

Rappel des dates de dépôt des demandes sur Aloa :

- agents C (titulaires et stagiaires) et B : jusqu'au 19 juin inclus ;
- agents A : jusqu'au 23 juin inclus.

Calendrier prévisionnel de diffusion des mouvements locaux :

- agents C (titulaires et stagiaires) : 17 juillet
- agents B : entre le 20 et le 23 juillet
- agents A : 17 ou 20 juillet

	% Agents Présents	% Agents en télétravail
SIP	70 %	12 %
SIE	77 %	8 %
TRES	75 %	9 %
SPF SDE	71 %	6 %
CF*	48 %	32 %
Direction et autres	69 %	9 %
Total	70 %	11 %

Audio-conférence syndicats DRFiP du 18 juin

Cette audio-conférence s'est tenue en l'absence du DRFiP ce qui forcément limite la portée de certaines décisions ou non décisions d'ailleurs. Mais cela n'enlève rien aux informations recueillies qui ont toute leur valeur.

J'ai conscience que ce compte-rendu sera long et que ça peut vous lasser. Mais compte-tenu des contraintes de la période le plus simple est de reproduire et mettre en forme la saisie intégrale ou presque des débats d'hier.

Alors pour vous aider à faire votre choix dans la lecture qui suit en fonction de vos appétences et intérêts je commence par un sommaire qui vous permettra d'aller directement au sujet de votre choix.

SOMMAIRE du compte-rendu

- page 2 (celle-ci) questions sur l'accueil et la campagne IR
- page 3 ordinateurs portables et personnes fragiles, « vol des congés », congés d'été, prime « covid », mutations
- page 4 mutations suite, évaluations, EDR, auxiliaires, pots de départ, CPS de Toulouse
- page 5 CPS de Toulouse suite, questions sanitaires

Questions Solidaires Finances Publiques et autres OS	<i>Réponses de la Direction</i>
Questions sur les Missions	
<p>Nous voulons aborder la question de l'accueil qui ne fait que s'accélérer ces derniers jours.</p> <p>Nous évoquons la liminaire nationale de Solidaires Finances Publiques au CTR en cours, notamment sur un aspect lié à l'accueil, mais pas seulement, sur le retour du monde d'avant alors que celui de maintenant n'est même pas terminé. Nous considérons que la direction saisit l'opportunité de la période pour tenter d'imposer l'accueil sur rendez-vous exclusif ou quasi exclusif et ce n'est acceptable.</p>	<p><u>Sur l'Accueil</u> <i>Cadre général sur les SIP et ouverture au public des services progressif.</i> <u>Pour les services GP</u> <i>Principalement les caisses en trois vagues :</i> – <i>ouvertures lundi mercredi et vendredi (Volvestre et Castanet)</i> – <i>deuxième vague lundi ou mardi en fonction des chefs de postes dont Auterive Baziège Caraman.</i> – <i>troisième vague plus tard sur quelques postes où il faut approfondir les modalités d'accueil de files d'attente... (Villefranche, Montréjeau, Luchon ces deux dernières hébergées).</i> <i>Réouvertures si toutes les conditions sont réunies et principe 1 entrant 1 sortant et 1 seul qui stationne devant le guichet (un 2ème si assez grand)</i> <i>Demande de quelques postes de visières, le service logistique va approvisionner.</i> <u>Pour les services Gestion Fiscale</u> <i>Souhait de rouvrir tous les services avec mesures sanitaires et en tirant leçon de la période covid et des habitudes prises.</i> <i>Points caisse des <u>SIP</u> à rendre accessibles à compter du lundi 22. Étude avec tous les services ouverts en flux et rendez-vous pour fin de semaine ou début de la prochaine. Objectif de maintenir flux matin et après-midi et seulement sur rendez-vous pris en avance et usagers accompagnés pour rappel, délivrance de document ou rendez-vous</i> <i>Sur <u>les autres services</u> pas d'accueil physique d'ici lundi 29 mais travail sur organisation en lien avec le SIP gestionnaire de site.</i> <i>La philosophie générale est que les <u>SIE</u> soient en rendez-vous exclusif et en dématérialisé.</i> <i>Sur les <u>CDIF</u> réfléchissent à un schéma similaire</i> <i>Pour <u>les SPF et SDE de Toulouse</u> ouverture lundi 22 avec une circulation d'attente accueil. Ce serait seulement les matinées en physique et les après-midi accueil téléphonique. Même organisation sur SPF de Toulouse à compter de lundi prochain</i> <i>Pour <u>les SPF Muret Saint-Gaudens</u> respect des amplitudes d'ouverture du bâtiment le matin et 3 après-midi et donc ensemble des services ouverts sur le même rythme. Les deux orientés sur le flux.</i> Notre commentaire à ce stade : Les « habitudes » c'est lié à la crise et vous vous en servez pour réintroduire votre réforme. Exemple 1 usager en SIP vient avec une question compliquée on le fait repartir avec un rendez-vous !!! Inacceptable. Et la réponse <i>On ne parle pas de rendez-vous exclusif dans les SIP puisqu'il y a du flux et des paiements et les réponses à la banque c'est 90 % de réponses immédiates. Nous en reparlerons prochainement en CTL</i></p>
<p>Sur un autre pan des missions nous souhaiterions un point sur la campagne IR après la fin des délais pour avoir des chiffres actualisés.</p>	<p>En complément des infos de lundi quasiment le même niveau (5000 de plus) donc travail de saisie en cours. Accueil campagne évidemment en baisse hier une 15ne de rendez-vous physiques et 300/350 usagers accueillis en banque, sans compter la distribution de documents. Priorité donc à la saisie plus la mise à jour TH. Les renforts téléphoniques ne sont plus utilisés parce que les flux sont en large baisse. Un point chiffré sera fait lundi.</p>

Questions sur la gestion des personnels

<p>Un autre syndicat rappelle notre question de la dernière conférence sur les ordinateurs portables et leur utilisation pour les personnes fragiles. Sont-elles prioritaires pour leur éviter de revenir dans les services ?</p> <p>Nous ajoutons que suite aux annonces gouvernementales plus la fin de l'état d'urgence sanitaire le 10 juillet c'est à dire très vite il y a un besoin d'éclaircissement, y compris individuel, pour les agents en ASA pour fragilité. Dans quelles conditions et à quelle date ils devront reprendre ? Qu'en est-il du télétravail pour eux et du niveau de configuration des ordinateurs ? Auront-ils des masques et toute la distanciation nécessaire s'ils doivent revenir ?</p>	<p><i>Par rapport aux ordinateurs une opération est lancée et la récupération de ceux affectés aux missions prioritaires est en cours. Ils seront redéployés en priorité vers les empêchés dans le courant de la période d'ici à la fin de la période d'urgence sanitaire.</i></p> <p><i>Pour les personnes classées fragiles au sens médical et en ASA correspondant à la liste des pathologies, les ASA seront maintenues jusqu'au 10 juillet (fin de l'urgence sanitaire)</i></p> <p><i>Ils auront priorité pour les ordinateurs portables (170 nouveaux ordinateurs ont été livrés lors de la pandémie). Ils seront autorisés à travailler toute la semaine en télétravail.</i></p> <p><i>Pour la période post 10 juillet pas d'informations de la DG mais le télétravail peut le rendre souple. Des personnes veulent aussi revenir travailler et on fait le lien avec le médecin de prévention.</i></p> <p><i>Plus globalement la campagne télétravail doit être relancée, mais en attente du cadrage de la DG.</i></p> <p><i>Il y a aussi le sujet « psychologique » lié au retour et la mission CVT a commencé à s'en emparer. Et la proposition déjà évoquée de conférences téléphonées entre agents en présentiel et en télétravail a été faite aux chefs de services.</i></p>
<p>Tant que nous sommes sur les absences, pour le « vol des congés » quel arrondi pratiquez-vous alors que vous aviez dit que c'était un « levier de bienveillance ». En clair si c'est 4,8 il faut arrondir à 4 et pas à 4,5</p>	<p><i>Sur ce sujet et comme annoncé le DRFiP a souhaité une vision favorable qui conduit à arrondir à l'unité inférieure et donc pas de demi-journée. Si le calcul revient à prendre théoriquement 1,9 jours on arrondit à 1 jour.</i></p> <p>Notre commentaire :</p> <p><i>Notre insistance permanente aura porté ses fruits. De même que nous pensons, pour être à l'origine d'une autre demande sur ce thème qui avait été acceptée puis refusée, que cet autre levier est activé par la direction. C'est une petite victoire certes, mais nous le rappelons en droit ce n'est pas le DG qui a autorité sur les congés, les RTT ou l'AAE, mais les chefs de services. Cette règle semble avoir été entendue.</i></p>
<p>Enfin encore sur les congés plusieurs remontées montrent que des chefs de services commencent à faire monter la pression sur les calendriers de l'été. Demande de clarification et d'ouverture d'esprit pour tous les agents. Nous vous demandons de leur rappeler que la notion de 50 % de présence n'existe pas et n'a jamais existé. La seule référence c'est la notion de « présence significative ».</p>	<p><i>Sur les congés d'été notre doctrine est simple : « Faire comme les années précédentes » et ne pas adopter donc une attitude différente liée à la période exceptionnelle que nous vivons. Nous considérons que tous les agents doivent pouvoir prendre leurs congés. Et non les 50 % n'existent pas. Rappel sera fait le 19 juin en conférence RH avec les chefs de services.</i></p>
<p>Sur l'autre sujet qui fâche à savoir la « prime covid » quels retours de la DG et quand sera faite l'information aux agents et aux syndicats. Nous voudrions connaître au moins aujourd'hui le nombre d'agents plus nombre par grades et nombre par montant.</p>	<p><i>Comme indiqué les listes sont parties à la DG via la délégation et il n'y a pas de retour de la centrale à ce jour. Attendent pour info aux chefs et agents quand ce sera définitif. Sur les modalités d'information ne savent pas non plus comment ce sera fait. Mais la RH a fait un gros travail pour saisir les 540 bénéficiaires afin qu'ils puissent le percevoir sur la paye de juillet.</i></p>
<p>Questions sur les mutations</p> <p>1. question du calendrier du CTL NRP déplacé après les élections municipales pour cause de réserve électorale (éventuel impact des informations concernant les postes notamment). La</p>	<p><i>1. <u>Sur le CTL et son report</u> a donné les éléments ainsi que le DRFiP a donné des infos et un autre CTL sera convoqué la semaine 28 sans doute. Pour les délais on n'en donnera pas d'autres sinon on ne sort pas. Le directeur avait dressé quelques pistes même si elles ne vous semblent pas assez précises. Mais il faut la validation de la centrale on ira pas au-delà. Rappel période de réserve qui concerne les collectivités et en plus il y a le</i></p>

<p>date d'envoi des documents a des conséquences sur les mutations et nous demandons des délais.</p> <p>2. précisions attendues sur le calendrier de rencontres direction/syndicats pour les mutations</p> <p>3. avertissement compte-tenu des délais des mouvements la direction doit informer les agents extérieurs immédiatement et leur adresser à minima un mail confirmant leur résidence pour qu'ils puissent déposer leur demande de frais de changement de résidence tout de suite.</p>	<p><i>CTR dans lequel relance activité et pistes sur NRP.</i></p> <p><i>2. <u>Sur Calendrier de rencontres sur les mutations</u> on avait envisagé une première réunion avec les représentants élus le 9 ou le 10 juillet. Si on arrive à tourner le mouvement on tiendra ces dates mais décalage probable après le 14 juillet. On va tout faire pour vous réunir au plus vite. Avec la prolongation des délais de saisie sur Aloa plus le travail sur le C et le B en même temps et les équilibres nécessaires des missions on doit faire comme ça. Il faudrait bloquer les 9 10 15 16 juillet et on va tout faire pour que ce soit au plus tôt. Avant ce serait irraisonnable.</i></p> <p><i>3. <u>Sur l'information aux agents extérieurs</u>, on se renseigne sur le type de pièce justificative qui leur suffirait et on fera.</i></p> <p>Notre commentaire : Nous perdons du temps alors que vous auriez pu faire tourner au moins le mouvement C qui est définitif en national. Ce sont deux catégories différentes et ce n'est pas normal que vous les rendiez interdépendantes, même si c'est tout sauf une surprise...</p>
<p>Nous posons à nouveau la question des délais pour les évaluations</p>	<p>Toujours pas plus d'information de la DG. Si un agent veut faire un recours il faut qu'il attende la clôture de la période et ça ouvrira le délai de recours à ce stade. Il reste juste quelques évaluations à faire et ensuite on clôturera la campagne. Nous informerons les agents que le délai de recours est alors ouvert dans les conditions habituelles de délais.</p>
<p>Nouveau questionnement sur les EDR qui se sentent pas mal abandonnés sur le plan de l'information sur congés, la prime et les missions à venir</p>	<p><i>Sur les congés ça prend plus de temps aussi en RH et nous avons aussi eu à faire face à des absences « personnes fragiles ». Mais ils seront tous informés sans doute la semaine prochaine. Sur leur rythme de travail qui était passé à un rythme mensuel pendant la crise il y aura retour à un calendrier de 2 mois dès juillet et août. On va les informer rapidement.</i></p>
<p>Sur la note sur les auxiliaires, un autre syndicat indique de pas avoir compris ce que signifiait la notion de limitation liée au retour d'agents non empêchés</p>	<p><i><u>Sur les auxiliaires</u> quand on a lancé les recrutements il y avait la question des agents non empêchés qu'il fallait prévoir en priorité pour le retour; ce qui en termes de place empêchait qu'il y ait des auxiliaires. Maintenant on peut reprendre normalement ou presque.</i></p>
<p>Un autre syndicat pose la question des pots de départ qui seraient limités à 10 personnes.</p>	<p><i>Sur les pots de départ nous nous fions à la réponse de l'ISST qui indique qu'il ne faut pas de rassemblement de plus de 10 personnes. Nous avons bien conscience de la frustration que cela peut créer mais la responsabilité est engagée et il faut donc respecter les règles édictées.</i></p> <p>Nota : il semblerait que la doctrine ait avancé jusqu'à leur interdiction mais cela reste à vérifier.</p>
<p>Question particulière sur le CPS (Centre Prélèvement Service) sur la gestion des personnels</p>	
<p>Un autre syndicat pose la question du CPS relais de Toulouse alors qu'il est le satellite de celui de Lyon qui ferme le 31/08. Quel sera le statut à cette date localement ? Est-ce qu'on continue le même travail sur la mensualisation ou pas par exemple ? Même durée de mission ? Et lien avec les mutations.</p>	<p><u>Première réponse en conférence</u></p> <p><i>On a reçu il y a quelques semaines l'information de sa réouverture programmée pour le début de la campagne dès le 3 août, donc pas d'inquiétude particulière. De manière plus générale l'administration fait converger les plateaux « téléphone » et recherche uniformisation des travaux et une couverture nationale la plus complète possible sans compter le numéro unique lié au changement d'opérateur. À ce titre-là des CPS sont concernés par une réorganisation en 2020 pas Toulouse.</i></p> <p><i>Pour les CPS relais il semble qu'ils vont rester sur les mêmes missions en 2020/2021 qu'aujourd'hui et si ça bougeait sans doute au deuxième semestre 2021. Mais va se renseigner et faire un retour. Mais d'ores et déjà la DG a annoncé que Toulouse serait un renfort potentiel pour la campagne IR 2021. Sur le travail, les missions ont commencé à évoluer quand même et le PAS a supprimé la partie mensualisation de l'IR, c'était donc obligé.</i></p> <p><u>2ème partie d'information par mail après la conférence</u></p>

	<p><i>Les éléments généraux apportés par SRP à l'instant confirment que les agents des CPS relais poursuivront les travaux habituels sur les sujets recouvrement, à savoir la mensualisation et le prélèvement à l'échéance des impôts locaux et, cette année, un focus particulier sur les avis d'IR qui comporteront un solde à payer. Comme l'an passé, ils devraient continuer à intervenir sur des questions générales tenant au PAS. Les questions à traiter, par téléphone ou mail, devraient être ciblées en amont sur ces thématiques pour qu'elles soient le plus en adéquation avec le profil habituel des agents en CPS. Dès lors, il n'est pas prévu d'orienter sur des questions d'assiette, de contentieux IR ou de règles de calcul par exemple.</i></p>
<p>Questions sur la sécurité sanitaire</p>	
<p>Avec l'annonce du retour obligatoire à l'école des services vont être à la peine au niveau place. Nous avons l'exemple de la paierie départementale où la distance de séparation ne peut pas être respectée et où l'idée de la pose d'un plexiglas entre les agents est en cours on n'en sait rien...</p>	<p><i>Si la chef de service veut accueillir tous les agents non empêchés il y a un problème de place et de distance. Mais l'ISST a vu l'aménagement de la RFM à la demande des agents qui ont fait du bricolage entre eux. L'ISST a considéré que le dispositif pouvait être mis en place sous condition de nettoyage régulier de la séparation. Pour plusieurs postes dont la paierie départementale la réflexion est de savoir comment évoluer pour avoir le maximum de postes de travail sous réserve de validation par l'ISST.</i></p> <p>Notre commentaire Désolé d'insister mais vous présentez des protocoles et vous vous asseyez dessus. Or ce qui a été fait à la RFM n'est que du bricolage maison qui est hors règles. Attention à ne pas faire n'importe quoi et par exemple comment respecter la recommandation de l'ISST pour le nettoyage alors qu'il s'agit d'un film en polyane ? Alors faites selon les règles, parce que quand c'est à l'avantage des agents vous dites « la règle rien que la règle » et quand ça vous arrange vous énoncez la règle et vous asseyez dessus après...</p> <p><i>Nous entendons ce que vous dites et revenons sur les principes posés par les avis de l'ISST transmis à tous les représentants. Nous vous rejoignons pour dire que si le principe est validé on doit évoluer sur du plexiglas posé et plus durable. Et aussi sur le rappel de la doctrine qui veut que quand la distance ne peut pas être respectée le port du masque est obligatoire. Sur la paierie départementale rien n'est fait à ce stade et on respectera le protocole et toutes les informations vous seront transmises.</i></p>
<p>Un autre syndicat exprime ses réserves sur le rapport de l'ISST à propos des conditions d'accueil sur la place Occitane et la chargée d'accueil qui fait de « la voltige » dans le hall notamment</p>	<p><i>L'agent accueil va dans le sas avec un masque pour questionner les usagers et ça fonctionne normalement, même si on a ajusté en fonction de l'ISST. De la même manière pour le SPF et le SDE lundi matin l'ISST viendra aussi pour examiner le dispositif. Et nous respectons ses préconisations. Le choix a été fait de limiter au paiement sauf pour la RFM avec des questions simples sur les produits locaux. S'y ajoute le paiement des amendes où c'est plus pour contester. En situation normale l'agent d'accueil apportait des infos sommaires directement, voire mettait en relation directe avec la TTA. Or cette mission de renseignement/contestation n'est pas mise en place et l'agent a souhaité être là et aller vers les usagers pour les informer que l'attente ne servait à rien et leur donner des infos pratiques. Depuis une semaine ce dispositif fonctionnait mais on verra avec les chefs de service et l'agent s'est proposé spontanément. L'idée de mettre deux vigiles venait de la crainte d'un public supposé pas facile (amendes) et ces vigiles ne peuvent pas faire le même filtrage qu'un agent expérimenté. Mais puisque vous le contestez, sous réserve de l'accord du DRFiP nous serons amenés à revoir le dispositif et du progressif on va passer à une évolution qui consistera à réintégrer l'agent en primaire et ouvrir totalement l'accueil.</i></p>

CTR du 18 juin : appel du pied et premières impressions

Hier, 18 juin 2020, était convoqué un Comité Technique de Réseau (CTR). Première séance en présentiel depuis le début de la crise, en comité restreint, doublée d'une visio et d'une audio-conférence, le tout dans le respect des règles de distanciation physique et des gestes barrières.

L'ordre du jour de ce CTR était chargé, au propre comme au figuré. Y figuraient notamment une partie relative au bilan de la gestion de la crise sanitaire, mais surtout, le sujet des enseignements qu'il fallait en tirer sur l'avenir de la DGFIP. Bien entendu, les problématiques liées au Nouveau Réseau de Proximité (NRP) et à toutes les restructurations afférentes étaient bien présentes à l'ordre du jour, tout comme l'examen du Contrat d'Objectifs et de Moyens (COM) signé par le DG avec le secrétariat des MEFs (Ministères Économiques et Financiers) et la Direction du Budget. Les deux sujets étaient évidemment connexes. La question qui se posait en réalité était de savoir si la DG allait décider de mettre encore un peu en sommeil ses orientations en termes de réaménagement (déménagement) du réseau et si elle était prête à des concessions, à défaut d'y renoncer purement et simplement. Stop ou encore ?

Les documents du CTR ne laissaient à vrai dire aucune ambiguïté : pour la DG, la crise a validé ses orientations et ses choix et elle affichait très clairement sa volonté de poursuivre et même d'accélérer le mouvement, NRP et autres joyeusetés comprises.

Il va de soi que la délégation de *Solidaires Finances Publiques* a réfuté cette approche et rappelé son opposition aux évolutions contenues, y compris dans le COM, document qui vient les confirmer et les détailler.

Nous aurions pu, à la présentation en début d'après-midi de cette partie de l'ordre du jour, décider de quitter la salle et les discussions, invoquant cette farouche animosité au NRP, animosité concrétisée par de longues semaines de luttes et de combats que nous avons initiés dans le cadre de l'intersyndicale.

Mais nous avons décidé de « gratter » et de tenter de mettre la DG en face de ses responsabilités. Nous avons aussi décidé de rester pour faire état de nos propres analyses et positions, de nos revendications et de la manière dont le syndicat voyait la modernisation d'une DGFIP soumise à des contraintes externes. Nous avons bien entendu également fait les liens qui nous paraissaient pertinents entre le "monde d'avant" et celui que nous espérons pour demain, ramené à la DGFIP bien sûr.

Après une longue discussion matinale sur le dialogue social et sa nécessaire évolution, discussion qui s'est terminée par quelques propositions de la DG plutôt intéressantes de notre point de vue, nous voulions aussi mettre l'administration au défi d'une application immédiate et de nous démontrer « sur chaise » sa capacité réelle à prendre en compte les positions syndicales.

Nous n'avons même pas eu à entrer dans un débat sur les mesures opérationnelles et concrètes du NRP.

Nous avons cependant obtenu deux choses :

- **que les opérations relatives au NRP et qui devaient se mettre en place en septembre 2020 soient fortement limitées. Elles seront repoussées à 2021.**
- **la tenue, la semaine prochaine, d'un groupe de travail dans lequel la DG accepte de remettre sur la table du dialogue social, le débat qui aurait dû avoir lieu bien en amont de la décision ministérielle de juillet 2018, sur les principes fondateurs du NRP (et du reste).**

Nous n'avons certes renversé ni les tables ni à ce stade les tendances lourdes qui président à ce que nous considérons toujours être un démantèlement de notre outil de travail. Mais nous nous sommes offerts l'occasion d'essayer, encore, d'influer sur le cours de choses.

Nous pensons avoir joué pleinement notre rôle d'élu.es et de représentant.es des personnels, sans renier ni nos valeurs, ni nos fondamentaux, ni nos revendications.

L'organe directeur du syndicat, le Conseil syndical, émanation des sections syndicales, sera consulté pour donner à vos représentants.es et élu.es nationaux le feu vert pour se rendre au rendez-vous fixé par le DG